SAINT-VOUGAY

Année 2022 - N°1
Jeudi 6 janvier 2022
www.saint-vougay.fr

INFORMATIONS COMMUNALES

Mesdames, et Messieurs, chers amis,

François Mauriac a écrit dans son journal : « L'épreuve ne tourne jamais vers nous le visage que nous attendions.»
Nous sommes, en effet, à nouveau sous le coup de la pandémie qui prend aujourd'hui un nouveau visage puisque nous subissons une nouvelle vague de contaminations jamais égalée depuis le début de la Covid.

Tout au long de l'année, nous avons cherché mon équipe et moi-même à répondre aux besoins de chacun d'entre vous ; aussi bien les personnes isolées, que les familles, les entreprises ou les associations. Nous nous sommes rendus disponibles et nous avons été à l'écoute de chaque difficulté. Nos pensées et notre soutien se sont également portés aux familles qui ont été endeuillées par la perte d'un proche à cause du virus ou pour d'autres causes. Je ne peux que vous encourager à vous faire vacciner ou à demander une troisième dose afin de vous protéger et de protéger les autres, surtout avec l'arrivée du virus mutant Omicron. Nous sommes maintenant habitués aux gestes barrières, ne nous relâchons pas pendant les fêtes. Les vœux du maire étaient prévus le 14 janvier, ils seront annulés.

Malgré le contexte, la commune se porte bien et nous espérons que vous y trouvez un vrai bonheur de vivre.
Nous avons réalisé une écluse sur la RD 30 pour diminiuer la vitesse dans le bourg; je rappelle qu'aujourd'hui tout le bourg est à 30 à l'heure. Le projet de démolition de l'ancienne poste a pris du retard ; en effet des travaux de télécommunication étaient nécessaires avant cette opération. L'entreprise doit intervenir pour démolir début d'année 2022. Le projet d'espace jeux dans la vallée du Lojou se concrétise : travaux prévus mars 2022. Cet espace permettra aux familles avec leurs enfants de se poser dans la nature avec des jeux adaptés aux différents âges. Tout ceci pour vous offrir des moments avec les enfants ou les petits enfants. Nous sommes nombreux à nous impliquer chaque jour pour atteindre notre objectif, se sentir bien à Saint-Vougay.

Alors je remercie, tous les acteurs publics ou privés qui oeuvrent pour notre commune.
Malgré le contexte, nous espérons que votre année sur la commune a compté de nombreux moments de joie et de détente. Nous avons pu organiser quelques événements qui nous ont permis de nous retrouver et de partager de vrais instants de plaisir : la Saint-Jean, le repas des bénévoles, l'agrifête, le repas des anciens, l'arbre de Noël des petits, l'arbre de Noël des plus grands.

Chers amis, l'écrivain François Cavanna a écrit : Il n'est si longue épreuve qui ne touche à sa fin !!
Peut-être aurons-nous encore des hauts et des bas en 2022, aussi je vous demande d'être prudents. J'espère que nous pourrons enfin voir la fin de cette terrible épreuve.

Je vous souhaite à tous, du fond du cœur, une bonne santé, un bel épanouissement personnel et professionnel ainsi que des moments de joie en famille, entre amis au sein de notre commune ! Dans ce coin du monde qu'est un village, il y a à peu près toute l'humanité !!

Marie-Claire HENAFF

BONNE ANNÉE 2022 !
BLOAVEZ MAD !

La célébration des vœux initialement prévue le 14 janvier prochain est annulée.
La situation sanitaire actuelle ne le permettant pas.

ETAT CIVIL DÉCEMBRE	DÉMOGRAPHIE
Philomène LOZAC'HMEUR, née le 14/11/2021 **Juliette LESCONNEC,** née le 04/12/2021 **Louane DALL-GRIJOL,** née le 08/12/2021	***Naissances*** : 8 enfants ***Mariages*** : 2 ***Décès*** : 4

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique l'entreprise ENEDIS réalise des travaux d'élagage sur le réseau électrique qui vous alimente et qui entraineront des coupures d'électricité **Le lundi 14 février 2022 de 15h00 à 16h15 au lieu-dit Le Roz (aux numéros 12,15 et 16)**.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU (CCPL)

LES ERREURS DE TRI DE LA POUBELLE JAUNE

Et si en 2022, on améliorait notre geste du tri ?

Résultat des performances de tri 2021

L'année 2021 est terminée et nous connaissons les résultats de tri de notre territoire. Pour l'année 2021, nous avons un taux d'erreur de tri moyen de **20,49%.**

Les erreurs les plus fréquentes ?

Les emballages en verre	dans les colonnes vertes
Le textile sanitaire : *couche, protection périodique, masque, mouchoir, sopalin, serviette papier, lingette, …*	sac d'ordures ménagères
Les emballages non vidés	on vide avant de mettre dans la poubelle jaune
Les emballages non séparés	séparer les éléments puis mettre dans la poubellejaune
Emboiter les emballages les uns dans les autres	on laisse les emballages séparés
Le bois : *boite de camembert, couverts en bois, …*	sac d'ordures ménagères
Les objets en tout genre de la maison	sac d'ordures ménagères ou déchèterie
Les piles et ampoules	dans les bacs des magasins
Le textile	dans les colonnes blanches ABI29
Les jouets	sac d'ordures ménagères ou déchèterie
Les appareils électrique ou électronique	déchèterie
Les emballages de produits de garage, bricolage ou jardinage	déchèterie

Une erreur de tri est-elle sans danger ?

Une erreur de tri peut avoir des répercutions matérielles mais aussi humaines.
Les batteries portatives, par exemple, qu'elles soient de téléphone, de visseuse ou encore de voiture (!) explosent lorsqu'elles passent dans la machine qui perce les bouteilles. Ce qui crée des départs d'incendie au centre de tri.
Les filets de cage de foot, les filets de pêche, les cordages ou encore les cassettes VHS, s'emmêlent dans les rouages des machines, les bloquent et peuvent même casser les machines. Tout comme les bouteilles de gaz…
Les emballages en verre, la vaisselle se brisent lors de la collecte, abiment les tapis, les convoyeurs et peuvent blaiser les trieurs (tout comme les seringues).

Une erreur de tri est-elle sans conséquence ?

Les erreurs de tri, coûtent cher : double coût de traitement et le coût de réparation.

Les consignes de tri

TOUS les emballages ménagers doivent être déposés bien vidés, en vrac - sans sac - non emboités et biens séparés, *c'est-à-dire, j'enlève l'opercule du pot de yaourt ou de la barquette de charcuterie, je sépare chaque élément du paquet de gâteau (cartonnette, film plastique et barquette plastique), j'enlève le blister des magazines et publicités avant de les jeter, … TOUT va dans le bac jaune mais séparément, sinon ils ne pourront pas être revalorisés.*

Le geste en +

Dans le bac jaune, je mets uniquement les emballages ménagers et le papier (le papier que je lis ou sur lequel je peux écrire).
Les emballages de produit de garage, de bricolage ou de jardinage, je les amène à la déchèterie !

En pratique

Pour toute question, contactez l'ambassadrice du tri : 02.98.68.42.41 ou l.marc@pays-de-landivisiau.com

VIE ET FESTIVITÉS DU BASSIN DE VIE

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Hommage à Jeanne Palud.

Nous nous sommes retrouvés à l'église ce mardi 07 Décembre pour dire un dernier Adieu à notre Amie et Ancienne Présidente du Club. Comme je l'ai dit à François, Jeanne était une Grande Dame respectée et appréciée de tous. Elle était la pierre angulaire lors de la création de l'association des Ainés Ruraux qu'elle a elle-même présidé plusieurs années.

Elle a lancé plusieurs activités : les crêpes de la chandeleur, la galette des Rois, des idées de sorties à la journée, elle s'est beaucoup investie dans son rôle.

François est très affecté de perdre sa compagne depuis tant d'années ; qu'il soit assuré de notre sympathie et nos sincères condoléances à toute la famille.

Voici le nouveau Conseil d'Administration suite à L'Assemblé Générale du 23 Décembre dont le compte rendu vous sera publié dans le prochain bulletin :

Président : Raymond Cadiou, *Vice-Président* : Roger Quillivéré, *Secrétaire* : Gisèle Guéguen, *Secrétaire Adjointe* : Michèle Kéranguéven *Trésorier*: Jean Kérouanton, *Trésorier Adjoint* : Jean Yves Saout.

Membres: Michel Jézéquel ;Gérard Lavalley, Josiane Appéré et Sylviane Colardeau .

Vacances : A N C V Agence Nationale de Chèques Vacances 4 séjours d'une semaine et le prix de 450 à 600 euros suivant les revenus (150 euros à la réservation)

1er: Cussac, près de Limoges du 23 au 30 Avril

2ème : Mur de Bretagne du 28 mai au 4 juin

3ème Alleyras en Haute Loire du 3 au 10 septembre

4ème Samatan dans le Gers du 24 septembre au 1er octobre

Renseignement auprès du Président.

Pour ceux qui n'aurait pas encore réglé leur cotisation de 16 euros, ils pourront le faire les jeudis ou adresser un chèque à Jean Kérouanton -Le Roz- St Vougay Merci.

Des nouveaux jeux sont disponibles dans la salle Yves Le Nan : Chromino, Triomino, Rubicub, Scrabble.

Sauf avis contraire des autorités, le Club est ouvert les jeudis.

L'ECHO DES LANDES

Deux matches ont été effectivement joués, durant le mois de décembre ; bilan du mois : deux victoires. Le chemin vers la D3 est encore long mais, nos « bigorneaux » suivent le bon chemin ; 27 points au compteur ; nous sommes à 13 points du maintien. Et, nous sommes champions d'automne de D4, dans le Léon, avec 9/9 victoires et + 32 buts ; mais pas du Finistère car, dans le Trégor, il y a Plougasnou B qui fait 8/8 et + 37. N'y a-t-il pas là un challenge ? Alors « Bigorneaux », après les fêtes, éliminez les toxines accumulées et soyez fin prêts pour la reprise le 23 janvier. **Bonne année à tous**.

Dimanche 23 janvier : à Cléder, à 13h00.

Dimanche 30 janvier : St Vougay reçoit Plougoulm 2, à 15h00

Entrées : M.JEZEQUEL – R.MONS

Buvette : MARINE - LÉA

Rappel du protocole sanitaire : passe sanitaire pour tous les joueurs et spectateurs de plus de 12 ans pour accéder au terrain et aux installations, et en plus, à partir de dorénavant, masque obligatoire pour tous ceux qui ne jouent pas, effectivement sur le terrain.

Denis PERSON

FAMILLES RURALES

La MFR vous ouvre ses portes pour les journées d'informations :

- Le vendredi 28 janvier 2022
- Le samedi 29 janvier 2022
- Le vendredi 11 mars 2022
- Le samedi 12 mars 2022
- Le vendredi 20 mai 2022

Différentes formations sont dispensées à la MFR :

- **SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE** :
  - 4 -ème et 3 -ème de découverte professionnelle
  - Bac pro services aux personnes et aux territoires
  - En internat ou en demi-pension
- **PREPA APPRENTISSAGE** :
  - Accompagnement individualisé à la recherche d'un contrat d'apprentissage
- **POUR ADULTES OU APPRENTISSAGE** :
  - CAP accompagnant éducatif petite enfance sur 9 mois dont 14 semaines de stage (en partenariat avec la MFR de Saint-Renan)
  - Formations courtes à destination des professionnels

CENTRE DE LOISIRS – FAMILLES RURALES

ANNONCES DIVERSES

RECENSEMENT

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Il vous faudra présenter une pièce d'identité valide, un livret de famille à jour et un justificatif de domicile. Vous pouvez également faire votre recensement sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51719

ELECTIONS 2022

-Elections Présidentielles les 10 et 24 avril 2022
-Elections Législatives les 12 et 19 juin 2022

Vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au début du mois de mars 2022.
Vous pouvez vérifier votre situation électorale (inscription et bureau de vote) sur le site du Service Public :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

CROQ OIGNONS

CROQ'OIGNON ET CIE - 3 Route de Plouescat - 29 440 Saint Vougay
tél 06.04.44.99.09 et @mail : oignon29@hotmail.com

Votre Magasin **Croq'Oignon**

est ouvert
de 9h30 à 12h
et de 16h à 18h

est Fermé
les Mercredis après-midi,
les Samedis après-midi
et le Dimanche

Planning Tournées Janvier 2022

08/01 : Landerneau Port-Launay Quimper Briec Hanvec St-Eloy Sizun Landivisiau et Plouvorn

15/01 : Landerneau Brest Plouzané Plabennec Le-Drennec Ploudaniel Le-Folgoët Lesneven

29/01 : Landivisiau Lampaul Commana St-Sauveur Brennilis Berrien Huelgoat Carhaix Carnoët Callac Guerlesquin Morlaix et Plouvorn

---

CONFERENCES EN PRESENTIEL
SANS INSCRIPTION – JANVIER 2022

Mardi 18/01 - 14h30
SECURITE ROUTIERE
Révision code de la route

Mise à jour des nouvelles règles de circulation pour conduire en toute sécurité

PLOUGAR
Espace Hervé Grall

Mardi 25/01- 14h30
NUTRITION
Pas de retraite pour la fourchette

Marine, diététicienne de Défi Santé Nutrition, vous propose une conférence pour donner l'envie et le goût de cuisiner des plats favorables à votre santé.

ROSCOFF
Espace Mathurin Méheut

Lundi 31/01 - 14h30
SECURITE ROUTIERE
Révision code de la route

Mise à jour des nouvelles règles de circulation pour conduire en toute sécurité

SAINT-YVI
Maison des Associations

Mercredi 19/01- 14h30
SECURITE ROUTIERE
Révision code de la route

Mise à jour des nouvelles règles de circulation pour conduire en toute sécurité

PLOUGASTEL-DAOULAS
Salle des mariages Hôtel de Ville

Vendredi 28/01- 14h30
MEMOIRE
Ma mémoire, j'y tiens

Comprendre le fonctionnement et le vieillissement normal de la mémoire et la préserver

CHATEAULIN
Salle des Fêtes de la mairie

Soutenues par le Conseil Départemental du Finistère, l'Agence Régionale de Santé de Bretagne et « *Pour Bien Vieillir Bretagne* », toutes nos actions sont GRATUITES.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez votre demande à :

vas-y@ildys.org

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Lundi au vendredi **8h30 à 12h00**,
Samedi : **9h00 à 12h00**
1 Route de Plouescat
Tél : 02 98 69 97 04
saintvougay.mairie@wanadoo.fr
www.saint-vougay.fr

MÉDIATHÈQUE JEAN HAMONOU

resabiblio@gmail.com

Mardi	**15h – 18h**
Vendredi	**16h - 19h**
Samedi	**11h - 12h**
Dimanche	**11h - 12h**

LA POSTE Plouzévédé

Lundi :	Fermé
Mardi :	9h – 12h
Mercredi :	9h – 12h
Jeudi :	9h – 12h
Vendredi :	9h – 12h
Samedi :	9h – 12h

SUEZ Distribution d'eau potable :

Tél : 09-77-408-408

ANIMATIONS / LOISIRS PLOUZEVEDE, STVOUGAY- TREZILIDE

http://animationsloisirs29440.jimdo.com/

Permanences France Services (MSAP) - Landivisiau

02-98-68-67-60

Lundi : 8h30 à 12h30
Mardi au jeudi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h30
Vendredi
8h30 à 12h30
13h30 à 17h00

Paroisse Saint-Tiviziau Bro Landi

Paroisse Saint Tiviziau - Bro Landi
Église catholique en Finistère

Messes Janvier 2022	
Messe à 18h00	**Messe à 10h30**
01-janv.	**02-janv.**
Epiphanie du Seigneur	
	Plouzévédé/Landivisiau/ Sizun
08-janv.	**09-janv.**
Baptême du Seigneur	
Plounéventer	**Plouzévédé/Landivisiau/ Sizun**
15-janv.	**16-janv.**
2 ème Dimanche du Temps Ordinaire	
Guiclan	**Plouzévédé/Landivisiau/ Sizun**
22-janv.	**23-janv.**
3 ème Dimanche du Temps Ordinaire	
Plounéventer	**Plouzévédé/Landivisiau/ Sizun**
29-janv.	**30-janv.**
4 ème Dimanche du Temps Ordinaire	
Plouvorn	**Plouzévédé/Landivisiau/ Sizun**

Maison Paroissiale, 2 place de Lourde
29400 Landivisiau - 02 98 68 11 63

Retrouvez toutes les informations de la paroisse sur **"Le Lien", bulletin paroissial** que vous pouvez trouver dans votre église ou sur internet : **http://www.paroisselandivisiau.fr/**

Pour les plus jeunes, vous pouvez trouver le revue **Le p'tit Lien sur le site de la paroisse. Menu>Médias>Les documents>**

Le p'tit Lien... La catéchèse à la maison

ADMR du Haut Léon

Kéroulas – 29250 SAINT-POL-DE-LÉON
Tél : 02 98 19 11 87
Urgences : 02.98.19.11.87

ALDS Cléder

Kerhall - 29233 Cléder
Tél : 02 98 69 49 60 - 09 67 01 54 66

DÉCHETTERIES

	BODILIS	*PLOUGOURVEST*
Lundi	8 h 30 – 12 h 13 h 30 – 18 h	9 h 00 – 12 h 13 h 30 – 18 h
Mardi :	8 h 30 – 12 h 13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h
Mercredi:	8 h 30 – 12 h 13 h 30 – 18 h	13 h 30 – 18 h
Jeudi :	8 h 30 – 12 h 13 h 30 – 18 h	
Vendredi :	8 h 30 – 12 h 13 h 30 – 18 h	9 h 00 – 12 h 13 h 30 – 18 h
Samedi :	8 h 30 – 12 h 13 h 30 – 18 h	9 h 00 – 12 h 13 h 30 – 18 h

Docteur Boris GUEGANTON

Kergroas
02 98 69 98 05

PHARMACIE DE GARDE :

3237

CABINET INFIRMIER DE PLOUZÉVÉDÉ

06 60 89 95 79

RÉFLÉXOLOGIE PLANTAIRE

Mégane EDERN
07.60.56.01.37

MÉDECIN DE GARDE :

15 SAMU

POMPIERS

18
Depuis un portable : 112

GENDARMERIE

17

TAXI - AMBULANCE

Etoile Bleue :
02 98 19 15 15

Gwendal PERON :
02 98 19 48 84 /
06 62 09 50 29

FLOCH :
02 98 69 91 00 /
06 64 15 14 28

TRANSPORT PUBLIC SUR LE PAYS DE LANDIVISIAU

0 810 810 029,
au plus tard la veille avant 17h00

Journalistes :

***Télégramme** :*
Mylène LE DUFF
myleneleduff@orange.fr

***Ouest-France** :*
Laëtitia Bihan 06 61 89 04 22
bihan.laetitia29@gmail.com

ATTENTION !!! Vos articles à faire paraître pour le prochain bulletin doivent nous parvenir impérativement pour le 27 janvier 12 heures ***DERNIER DELAI.***

Prochain Bulletin ***: 3 février2022***

Séance du Conseil Municipal du vendredi 10 décembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vendredi 10 décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VOUGAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claire HENAFF, Maire.

Présents : Monique BRAMOULLE, Nathalie DELACOUDRE CORVEZ, Bernadette GOURLAY, Thibault HENRY, Katel IZORÉ , Claude LE BERRE, Marie-Claire LE JONCOUR, Joël LE ROUX, Ludovic MOAL, Jean PALUD, Jean-Luc POSTEC, Christophe QUENEL, Fabrice TANGUY et Nathalie TANNE.

Absents excusés : Joël LE ROUX et Christophe QUENEL
Procurations: Joël LE ROUX à Jean PALUD, Christophe QUENEL à Marie-Claire LE JONCOUR.

Secrétaire : Ludovic MOAL
Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du mois d'octobre.

Délibérations

1. Dossier RH – Autorisation de recrutement de personnel

✓ Mme Le maire expose la réelle nécessité actuelle de besoins au service administratif de la mairie pour apurer le retard dans différents dossiers et domaines, situation liée pour partie aux absences des agents titulaires et à la difficulté du service intérim du Centre de Gestion du Finistère à proposer du personnel à temps complet : Accord.

2. Révision annuelle du loyer mensuel de la location située au 3 Route de Plouescat loué à l'entreprise Croq'Oignon

Le loyer dû à compter du 1er novembre 2021 passe à 101, 29 €
Soit 100, 46 € x (indice de référence des loyers du 3ème trimestre de l'année 2021 / indice de référence des loyers du 3ème trimestre de l'année 2020) : Accord.

3. Convention territoriale globale 2022-2025 entre la CAF, le CD29, la CCPL et les communes du territoire

Cette CTG a vocation à remplacer les contrats enfance jeunesse (CEJ) qui donnent lieu à la prestation de service enfance jeunesse (PSEJ) venant soutenir le fonctionnement des services aux familles sur le territoire (établissements d'accueil du jeune enfant, accueils de loisirs, lieux d'accueil parents-enfants, etc.). Dorénavant, le soutien financier de la CAF aux structures s'opèrera directement entre la CAF et le gestionnaire de la structure, sans transiter par la CCPL : Accord.

4. Redevance pour occupation du domaine public

Le conseil municipal décide de solliciter une redevance annuelle auprès d'Orange pour l'occupation du domaine public. Cela représentera une somme de l'ordre de 2000€

5. Demandes de SUBVENTIONS

- ***Ecole de sport saison 2021-2022***

Les cours animés par Christophe PRIGENT, le mardi soir en période scolaire pour les enfants de grande section/cours primaire, s'inscrivent dans le cadre du Projet Educatif Local.
Une aide de 20€/enfant de la commune est sollicitée, soit 140 € pour les 7 enfants concernés.

- ***Séjour ski Ados de février 2022 sous la coordination de Familles Rurales.***

Une contribution de la commune de 700 € est demandée pour ce séjour « ski » intercommunal prévu à la Toussuire (Département de la Savoie), soit 100 €/adolescent de Saint-Vougay.
Il est à noter que ce type de séjour est organisé tous les 2 ans.

- ***Contribution quote-part à Familles Rurales,*** *Association de Plouzévédé, Saint-Vougay, Trezilidé.*

Association agréée Espace de Vie sociale œuvrant « dans un esprit de solidarité pour améliorer le quotidien des familles en milieu rural », elle développe des actions pour tous, gère le centre de loisirs, anime des activités spécifiques selon les tranches d'âges, propose séjours et stages…

L'association sollicite auprès des 3 communes concernées un acompte de 50% de la subvention 2022 définie par convention signée début 2020 laquelle mentionne la répartition en fonction de la fréquentation réelle des enfants de la commune en 2021.

Pour Saint-Vougay, la valeur réclamée est de 4 100, 20 € :Accord

Demande formulée par l'école privée primaire Sainte Thérèse de Plouzévédé

Enfin, il est rendu compte de la requête de l'école privée de Plouzévédé pour une subvention de 100 €/élève participant à une classe de mer.

Le nombre d'élèves concernés domiciliés à Saint-Vougay étant de 5.

6. Aménagement Vallée du Lojou Création Aire de Jeux . FINANCEMENT

Madame le Maire propose de solliciter une aide financière de l'Etat au titre de la DETR ainsi qu'une aide de département : Accord.

7. Connecteur de liaison Chorus Pro SEGILOG (Comptabilité).

Les conditions financières sont ensuite détaillées :

- Mise en service du connecteur : 250 €
- Contrat de 3 ans pour cette prestation au tarif annuel de 100 € ht

Considérant le gain de temps et la sécurité offerts par ce nouvel outil informatique, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la mise en service de cette application pour échanges sécurisés avec la plateforme Chorus Pro aux conditions précitées et entérine la décision de Mme Le Maire habilitée à signer la convention concernée : Accord

8. Budget . Décision Modificative pour corrections

mouvements	*fonctionnement*		*investissement*	
	Recettes	*Dépenses*	*Recettes*	*Dépenses*
Article 657348. Espace psychomotricité et loisirs		- 12 600		
Article 023vrt à la section d'investissement		+ 12 600		
Article 021 virt de la section de fonctionnement			+ 12 600	
Article 2041482 bâtiments installations Groupement collectivités				+ 12 600
total		0	12 600	12 600

Rapport des Adjoints

---Mme Marie-Claire LE JONCOUR intervient pour le dossier distribution Eau Potable.

ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU 2020 SERVICE PUBLIC SYNDICAT DES EAUX DE PLOUZEVEDE

Étude de faisabilité pour le remplacement des chaudières vétustes ou des installations des chauffages électrique de bâtiments publics en lien avec le programme ACTEE2.

---M. Jean PALUD rappelle l'obligation pour les exploitants de disposer d'une défense extérieure contre l'incendie pour leurs bâtiments d'élevage ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement).

Il s'agit « *de moyens de lutte contre l'incendie adaptés aux risques, notamment d'un ou de plusieurs appareils d'incendie (bouches, poteaux par exemple) publics ou privés dont un implanté à 200 mètres au plus du risque, ou de points d'eau (…) d'une capacité en rapport avec le danger à combattre* ».

Il fait savoir que l'entreprise PRIGENT située Kerhuella en cette commune est contrainte de prendre des dispositions à ce titre et qu'en raison de l'environnement du site, souhaite la pose d'une poteau à incendie à ses frais : Accord

---M. Jean Luc POSTEC présente un rapport de différentes commissions : Ecole, CCAS, Associations sportives.